

## Décision concernant le capital décès selon les art. 68, 69 et 70 du règlement de prévoyance

Le capital décès à disposition correspond aux capitaux d'épargne déduction faite de la valeur actuelle de toutes les rentes et de tous les capitaux uniques dus suite au décès. Sont bénéficiaires les survivants selon le rang donné (art. 69 règlement de prévoyance) :

- Rang 1: la personne conjointe, le ou la partenaire enregistré;  
à défaut
- Rang 2: les enfants et enfants recueillis qui ont droit à une rente de la Caisse de pensions Poste;  
à défaut
- Rang 3: les personnes physiques à l'entretien desquelles la personne assurée contribuait de manière substantielle au moment de son décès, ou la personne qui a vécu en ménage commun avec la personne assurée sans interruption durant les 5 dernières années précédant son décès ou qui a un ou plusieurs enfants à charge;  
à défaut
- Rang 4: les enfants pour autant qu'ils ne tombent pas déjà sous le coup de l'article 66;  
à défaut
- Rang 5: les parents et frères et sœurs.

La Caisse de pensions Poste vérifie lors du cas d'assurance si les conditions à l'octroi de la rente sont remplies.

---

Ordre des bénéficiaires :

les bénéficiaires dans le rang 2 ne sont pris en compte que s'il n'y a aucune personne dans le rang 1. Les personnes dans le rang 3 ne sont prises en compte que s'il n'y a aucune personne dans le rang 1 et 2 à prendre en compte



# Décision concernant le capital décès

## Personne assurée


Nom	N° d'assurance	N° d'assurance sociale
Prénom	Date de naissance	
Adresse (Rue, NPA, lieu)		

## Décision

Je voudrais faire parvenir le capital décès aux personnes suivantes. Si un rang n'existe plus pour cause de décès, c'est le rang suivant qui est pris en considération.

Rang ①	Nom, prénom	Adresse (Rue, NPA, lieu)	Date de naissance	Part du capital décès en % ②

① Rang de 1 à 5 / ② total au sein d'un rang = 100 %

Lieu, date	
Vos coordonnées si nous avons des questions :	Signature
Adresse courriel	téléphone

Veuillez nous renvoyer le formulaire dûment et lisiblement rempli et signé. Merci !

